

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

### EN DATE DU 13 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, en date du 13 janvier à 20 h 00, les Membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie de MONTCUQ EN QUERCY BLANC 46800, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Alain LALABARDE, Maire de MONTCUQ EN QUERCY BLANC

<i>Date de convocation du Conseil et affichage : 6 janvier 2026</i>	<i>Conseillers municipaux : 23</i>
	<i>Conseillers municipaux en exercice : 23</i>
	<i>Présents : 18</i>
	<i>Votants : 18</i>

Présents :  
 Mesdames FICAT, LAFAGE, MATHIEU, RECHE, SAURT, SAURAT, SABEL  
 Messieurs LALABARDE, DOCHE, ARNAL, BARRES, CAUMON, FERRE, LAGARD, LAPEZE, MEYNEN, MURET, ROUX,  
 Absents/excusés ayant donné procuration :  
 Absent excusé : Mme LE QUILLEC  
 Absents/non excusés : Mme PARAYRE, Mme DEMON, M. LAPLANCHE, Mme MATHIERE  
 Secrétaire de séance : Mme SAURT

#### **DELIBERATIONS :**

**N° 1 : NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE et VALIDATION DU DERNIER PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 9 DECEMBRE 2025**

Madame SAURT se propose d'assurer la rédaction du compte rendu

Le procès-verbal du Conseil en date du 9 décembre 2025 est accepté à l'unanimité

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>VOTE A L'UNANIMITE</b>	LALABARDE - DOCHE - ARNAL - BARRES - CAUMON - FERRE - FICAT- LAFAGE - LAGARD - LAPEZE - MATHIEU - MEYNEN - MURET - RECHE - ROUX - SABEL - SAURAT - SAURT-		

**N° 2 : DEMANDE DE DETR : CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SECOURS**

**DEBAT**

La DETR représente 50% du montant de la réalisation soit 500.000 €.

Nous n'avons toujours pas reçu l'engagement du SDIS ni du département concernant la restitution des sommes que nous avancerons. Ces sommes si elles ne nous sont pas restituées en temps voulu risquent d'impacter notre trésorerie pendant 2 à 3 ans et nous contraignent à prendre un emprunt global à court terme qui sera difficilement supportable.

Nous allons à nouveau solliciter le SDIS et le Département pour fixer une date de réunion.

**VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL**

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>VOTE A L'UNANIMITE</b>	LALABARDE - DOCHE - ARNAL - BARRES - CAUMON - FERRE - FICAT- LAFAGE - LAGARD - LAPEZE - MATHIEU - - MEYNEN - MURET - RECHE - ROUX - SABEL - SAURAT - SAURT -		

**N° 3 : ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE AU COLLEGE POUR UN VOYAGE SCOLAIRE****DEBAT :**

Le collège nous a sollicité pour notre participation au financement d'un voyage scolaire au pays basque pour un montant de 1560€ soit 40€ par élève (pour 39 élèves)

M. GILLE Proviseur nous quitte. Il était très apprécié de tous et ouvert au travail en collaboration avec la Mairie.

**VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL**

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>VOTE A L'UNANIMITE</b>	LALABARDE - DOCHE - ARNAL - BARRES - CAUMON - FERRE - FICAT- LAFAGE - LAGARD - LAPEZE - MATHIEU - MEYNEN - MURET - RECHE - ROUX - SABEL - SAURAT - SAURT-		

N° 4 – MOTION DE SOUTIEN POUR LA LIBERTE LOCALE ET LES MOYENS D'AGIR DES COMMUNES**DEBAT**

Motion des AMF ;

Question de Mme FICAT : que représente DILICO ?

Réponse de M. Le Maire : c'est un système de péréquation

**VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL**

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>VOTE A L'UNANIMITE</b>	LALABARDE - DOCHE - ARNAL - BARRES - CAUMON - FERRE - FICAT- LAFAGE - LAGARD - LAPEZE - MATHIEU - MEYNEN - MURET - RECHE - ROUX - SABEL - SAURAT – SAURT		

N° 5 : CREATION DE DEUX EMPLOIS PERMANENTS**DEBAT**

Deux agents peuvent bénéficier d'un avancement de grade ce qui nécessite de créer deux postes correspondant à ces avancements dans un premier temps. Puis dans un second temps nous supprimerons les deux emplois correspondants aux anciens grades.

**VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL**

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
<b>VOTE A L'UNANIMITE</b>	LALABARDE - DOCHE - ARNAL - BARRES - CAUMON - FERRE - FICAT- LAFAGE - LAGARD - LAPEZE - MATHIEU - MEYNEN - MURET - RECHE - ROUX - SABEL - SAURAT – SAURT		

N° 6 – MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN EMPLOI

Monsieur le Maire propose à l'assemblée, suite à une réorganisation des emplois au sein de l'équipe technique, de porter la durée hebdomadaire de travail de l'emploi d'adjoint technique territorial Principal 2<sup>ème</sup> classe, de 18 heures à 16.5 heures par semaine à compter du 1<sup>er</sup> Février 2026.

L'agent qui occupe ce poste étant en disponibilité depuis plus d'un an, son poste est donc vacant, la loi nous autorise à diminuer son temps de travail de 10 %.

**DEBAT**

**VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL**

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
VOTE A L UNANIMITE	LALABARDE - DOCHE - ARNAL - BARRES - CAUMON - FERRE - FICAT- LAFAGE - LAGARD - LAPEZE - MATHIEU - MEYNEN - MURET - RECHE - ROUX - SABEL - SAURAT - SAURT -		

**N° 7 – VENTE DE TERRAIN**

Monsieur MOMBRU Christian souhaite acquérir une parcelle de terrain cadastrée section C numéro 1014 de 76 m2 à 20 € le m2 soit 1520€ contigüe à celle qu'il a déjà acquis, ce qui lui permettra d'y construire une maison d'habitation et de ne pas laisser cette parcelle de terrain inoccupée.

**DEBAT**

**VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL**

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
VOTE A L UNANIMITE	LALABARDE - DOCHE - ARNAL - BARRES - CAUMON - FERRE - FICAT- LAFAGE - LAGARD - LAPEZE - MATHIEU - MEYNEN - MURET - RECHE - ROUX - SABEL - SAURAT - SAURT-		

**QUESTIONS DIVERSES :**

**Location de la salle de Moulin Bessou.**

Des débordements ont lieu lors de l'occupation de cette salle, notamment dernièrement lors d'un anniversaire bruyant et alcoolisé. Les gendarmes sont souvent sollicités pour le bruit sans résultat. Il faut trouver un frein à ces nuisances qui sont intolérables pour le voisinage. M le Maire propose d'étudier la façon de les réduire avec une société de surveillance/sécurité privée pour laquelle les heures d'astreinte seraient facturées aux locataires

### **Chauffage de l'espace d'animation de Montcuq**

Certains radiateurs sont hors d'usage. Il est donc nécessaire de prévoir un chauffage approprié (pompe à chaleur avec refroidisseurs) qui serait installé définitivement. Les Etablissements PRESSUROT ont été contactés pour faire un devis.

### **Affaire HASMAN**

Nous attendons le retour de M. HASMAN pour son approbation des conditions de vente. S'il tarde trop nous remettrons cette maison à la vente chez les différentes agences immobilières montcuquoises.

### **Proposition de M. JAMELIN Restaurant l'Oustal**

Il nous demande un bail commercial. Il voudrait également acquérir le fonds de commerce mais il n'existe pas de fonds de commerce, donc ce n'est pas possible. Son dernier contrat a été signé en 2025 pour 3 ans et court donc jusqu'à l'été 2027. Il n'y a pas d'urgence. La décision reviendra au nouveau conseil municipal.

**Question de Jérôme ARNAL** : qu'en est-il des travaux de la route de Saint Laurent ? : Le Département doit acheter un terrain pour élargir la voie de manière à faire une seule file de circulation limitée à 3 T5.

**AGES ET VIE** : on attend toujours le retour du département. Si rien n'est signé au printemps Ages et vie prendra une nouvelle disposition de location. Les bâtiments sont entretenus et chauffés. Nous n'avons pas eu de réponse du sous-préfet après sa venue, nous allons le relancer.

Cette structure est la seule de la sorte sur le département et le restera certainement.

**Parc d'activité de Saint Jean** : La société AMARENCO a abandonné le projet. L'acquéreur d'un lot va finalement tout acheter et revendra le terrain en lots aux autres entrepreneurs qui étaient intéressés.

**Couverture du Terrain de pétanque** : le projet est toujours d'actualité malgré les rumeurs d'abandon. Nous attendons la signature de la convention avec ENEDIS pour la reprise du flux. Le poste source a été installé et calibré en fonction des quantités de production.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL : mardi 10 février 2026 à 19 h : vote du CFU en présence de Monsieur GUARDIA de la DGFIP.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 15 et a été suivie du partage de la galette des rois.

Fait à MONTCUQ EN QUERCY BLANC LE 13 JANVIER 2026

Le Maire, A. LALABARDE

La Secrétaire de séance Mme SAURT

